

0690038S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIERE DUCHERE
300 AVENUE ANDREI SAKHAROV
69338 LYON CEDEX 09
Tel : 0472172950

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/11/2018

Réuni le : 03/12/2018

Sous la présidence de : Gabriel Lienhard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2019

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 6

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0